

CHRONIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le danger d'une chronique, c'est qu'elle peut rester superficielle : il est si facile de s'en tenir aux apparences et de négliger la vie profonde, celle que personne ne voit, à moins d'être dans le milieu universitaire même, et de l'observer comme pourrait le faire un initié !

Je voudrais signaler quelques manifestations de la vie intime de notre Université pendant le dernier mois.

Activités universitaires

On sait que Laval s'est affilié un enseignement primaire complet, et cela depuis plusieurs années. Les dispositions premières du programme et des règlements furent étudiées de nouveau et améliorées il y a moins de dix ans. Cependant de nouveaux changements s'imposaient. L'Université avait prévu l'établissement d'une *Commission Permanente* chargée de présenter aux autorités supérieures les desiderata des Instituts affiliés. Diverses circonstances empêchèrent ou retardèrent la mise sur pied de cette Commission. On a cru que le temps était venu de l'organiser et c'est ce qui fut fait en novembre. Les Dames Religieuses des maisons affiliées furent d'abord convoquées, avec l'agrément du Recteur, dans un Comité consultatif. Puis, chaque Institut désigna ses délégués officiels et, le 10 novembre, fut tenue la première réunion de la Commission Permanente, sous la présidence d'un membre de l'administration universitaire, en l'espèce le secrétaire général. La Commission se choisit des officiers qui constituent l'exécutif de la Commission ; la présidence fut donnée au représentant de l'Université. La Commission reprit ensuite, point par point, les articles du programme et des règlements, dans le dessein de les mettre bien à jour. On voit aisément l'importance de cet organisme : l'Université risquerait de se tenir trop loin des réalités si elle ne cherchait à connaître l'avis des institutrices qui ont pour fonction de faire passer dans la pratique les décisions des autorités supérieures. D'autre part, l'Université a pris soin de nom-

mer un Bureau de Directeurs de l'Enseignement Primaire affilié. Ce Bureau se compose de professeurs particulièrement au courant des questions de cet ordre. Les vœux exprimés par la Commission seront présentés au Bureau de Direction, qui en fera l'étude avant de les soumettre au Grand Conseil.

Nous n'aurions pas parlé, même ici, de ces réunions, s'il n'était devenu nécessaire — pour rassurer certains esprits chagrins — d'accorder une publicité à des formes d'activité universitaire qui ne sont, en somme, que normales. Nous avons même toujours pensé, dans nos milieux, qu'il valait mieux travailler dans le silence ; un arbre qui pousse ne fait pas de bruit ; nous avons confiance que le public, constatant nos visibles progrès, n'avait pas besoin d'en être averti à son de trompe. Mais les temps sont changés, paraît-il, et on voit certaines personnes accuser de paresse ou de négligence les éducateurs et les éducatrices, soit du clergé séculier soit des communautés religieuses. Détestable manie, qui découle d'une bienheureuse ignorance ou d'une malheureuse malveillance. Ces personnes, évidemment, ne lisent que les journaux, ou même que " leur journal " ; les revues où les éducateurs discutent des intérêts de leur profession leur sont inconnues. Elles seraient surprises, ces personnes, si les éducateurs prenaient la peine de faire insérer dans les journaux tout ce qu'ils font pour assurer le progrès constant des maisons d'éducation et d'enseignement ; la place qu'ils prendraient dans les feuilles publiques ferait disparaître les récits de meurtres ou les comptes rendus de procès.

Ainsi, il aurait fallu plusieurs colonnes de journal pour présenter convenablement les discussions conduites récemment dans la *Commission Permanente* de l'Enseignement Primaire.

Il en serait de même pour la réunion des Préfets des Études et celle du Comité Permanent de l'Enseignement Secondaire, qui se sont tenues, aussi, en novembre. A ces réunions étaient représentées les dix-sept collèges ou séminaires affiliés à l'Université. Quatre longues séances bien remplies ont permis d'accomplir un excellent travail, travail qui aura son principal retentissement sur le baccalauréat ès arts. Et que nos critiques — *critiqueurs* serait le mot approprié — n'aillent pas croire que c'est là du nouveau ! Eh ! non.

Depuis 1852, depuis 1913 surtout, les professeurs des collèges classiques n'ont pas cessé de retoucher les règlements et les programmes du baccalauréat ès arts. Seulement, ils n'ont pas cru devoir le crier sur les toits, ni dans la grande presse quotidienne. Ils ont travaillé, tout de même. Les cahiers des procès-verbaux qu'ils ont accumulés sont là pour en faire foi, et on ne cherche pas à en faire mystère.

Il faut en dire autant des réunions, tenues en octobre et novembre, où l'on a étudié les moyens de mettre à la portée d'un plus grand nombre l'enseignement du latin. Ces réunions ont eu un plein succès. Déjà, cinquante religieuses de diverses communautés se sont mises à l'étude du latin. Mais notez que les religieuses ne tiennent pas à être gazettées. C'est pourquoi la grande presse n'a pas parlé de ces réunions fécondes en promesses d'avenir.

Dans le même ordre d'idées signalons l'ouverture du cours secondaire des gardes-malades religieuses. Comme nous l'avions annoncé ce cours se donne à l'Hôtel-Dieu de Québec. L'ouverture en fut faite le 23 novembre. D'ici quelque temps l'enseignement portera sur des matières générales, telles que le français, le latin, l'anglais, les mathématiques. Déjà 24 religieuses sont inscrites pour ce cours et toutes témoignent d'une belle ardeur à l'étude.

Une session d'examens a été tenue en novembre pour le cours moyen des gardes-malades. Sept candidates se sont présentées et ont obtenu leur diplôme. Cette fois, l'examen s'est passé par écrit seulement.

Le Bureau de Direction des Écoles de Gardes-malades a encore beaucoup de travail à faire et il devra tenir plusieurs réunions d'ici Noël. Tous nos hôpitaux sont empressés à prendre toutes les mesures utiles à leur progrès en tous sens.

La restauration de notre musée de peintures est achevée. Les modifications apportées ont nécessité la préparation d'une nouvelle édition du catalogue de ce musée et de tous les autres musées, qui se sont enrichis et transformés depuis vingt ans. Mgr F. Pelletier, qui s'est employé avec son zèle coutumier à cette restauration, s'est chargé aussi de la réimpression du catalogue, aidé de quelques prêtres du Séminaire. La brochure paraîtra bientôt et le public sera admis aux musées. L'Université espère que la population de Québec et

particulièrement les écoliers et les écolières se feront un agréable devoir de les fréquenter.

L'idée de l'hygiène mentale fait de grands progrès dans les esprits. Nous avons parlé, dans notre dernière chronique, du dîner et de la réunion organisés par la Société Médicale de Québec en octobre. Ce double événement a fortement impressionné le public de Québec. On se préoccupe de soulager bien des misères, mais on comprend moins le devoir social de soulager la détresse des enfants dont l'intelligence est arriérée dans son développement. Il faut élargir les cadres de notre pitié, de notre charité ; les souffrances de l'esprit sont encore plus douloureuses que celles du corps. On n'imagine pas les tortures que subissent les pauvres enfants qui sont la risée de leurs camarades, qui sont bafoués même par leurs parents. Le Comité d'Hygiène mentale s'occupe de dépister ces détresses. Les autorités civiles ne peuvent rester indifférentes aux activités de ce Comité. Elles doivent penser, elles aussi, que l'homme — et surtout l'enfant — ne vit pas seulement de pain...

Nos étudiants sont fort affairés. Ils ont l'ambition — bien légitime — de briller, de s'imposer à l'attention du public par des manifestations bien organisées. Cette année les étudiants ont deux clubs de hockey et un club de ballon au panier, et déjà ils ont remporté deux victoires qui font bien augurer de leur saison sportive. La Commission théâtrale a obtenu un vif succès avec la représentation des *Marchands de Gloire*, de Pagnol ; la salle du Palais Montcalm s'est remplie deux soirs de suite, les 13 et 14 novembre. Le public a remarqué la bonne diction des acteurs, la qualité de la mise en scène. Aux étudiants qui ont si bien préparé ce succès, nous adressons de sincères félicitations. Des incidents regrettables se sont produits, qui ont fortement menacé d'entamer le crédit des étudiants. Les explications données dans les journaux, les sanctions prises par la Cour d'Honneur des étudiants, l'intervention des autorités compétentes ont contribué à ramener les bonnes dispositions du public envers les étudiants. Il serait injuste, en effet, de faire porter aux bons éléments — qui sont incontestablement la majorité — le poids d'une réprobation qui ne doit retomber que sur un petit nombre de coupables. Au reste, tenons compte que

même ces derniers ont fait leur devoir en acceptant les sanctions imposées ou même en les prévenant par une démarche spontanée. Nous remercions la population de Québec pour l'intérêt croissant qu'elle témoigne à nos étudiants ; partout on se rend compte que les carabins améliorent sans cesse leurs organisations. Donnons-leur confiance : ils feront mieux encore ; tout est possible, en bien, lorsqu'on a affaire à des jeunes gens disposés à prendre bon conseil.

A propos d'étudiants, vous avez sans doute noté, dans la chronique du dernier mois, la poursuite intentée — c'était une affaire de \$200,000.00 — contre une université de l'Ouest canadien par un père de famille dont le fils a perdu la raison au cours de "cérémonies d'initiation" pratiquées par des camarades. Le tribunal a donné raison au père en condamnant l'Université à lui payer près de \$60,000.00. Ce nous est une raison d'inviter nos étudiants à réprimer avec soin toutes les sortes de brimades, à réfléchir aux conséquences de leurs actes. Nous irons plus loin : il faut que les étudiants maintiennent dans leur monde une discipline forte. Après les récents événements, après l'énergie raisonnée dont l'Exécutif de l'Association Générale a fait preuve, aucun étudiant ne voudra croire que la Cour d'Honneur des étudiants n'est qu'une imagination. Non, c'est une réalité, et on en tiendra compte.

Les cercles d'étude, chez les étudiants, sont pleins de vie : le Cercle juridique, le Comité des débats oratoires chez les étudiants en médecine ont tenu des séances intéressantes. La Commission des débats — de l'Association Générale — a procédé au choix de ses candidats pour les débats universitaires de février prochain. Les deux sujets discutés étaient de nature à provoquer l'intérêt de l'auditoire.

Une affaire très regrettable s'est produite, qui concerne le recrutement des professeurs de l'Université. Un journal de Québec, *le Soleil*, s'est aventuré dans le champ de l'extravagance en affirmant que nos universités, et donc la nôtre aussi, ne prennent pas les précautions voulues pour empêcher les intrigants de pénétrer dans le corps professoral. Il est vrai que deux jours plus tard, à la suite d'une brève et énergique protestation de la part de M. le docteur Arthur Vallée, le même journal assurait ses lecteurs que les professeurs de notre Faculté de Médecine sont on ne peut mieux

choisis ! Cette exception, en faveur d'une faculté, est très maladroite, très injuste pour les trois autres. Ce journal nous avait habitués à des procédés plus polis, plus amicaux, plus mesurés. Nous tenons à protester ici contre une intervention aussi intempestive, aussi mal justifiée. Nous ne sommes pas prêt à croire que les journalistes ont grâce d'état pour s'occuper d'affaires aussi délicates. Nous les invitons à garder plus de réserve.

L'Académie Commerciale de Québec, affiliée à l'Université, a inauguré son nouveau pavillon des sciences commerciales. Ce fut une fête brillante. Avant longtemps, nous l'espérons, Québec n'aura rien à envier à Montréal pour la formation commerciale des jeunes gens. Il s'est tenu, à l'Académie Commerciale aussi, une exposition de sciences naturelles, qui a attiré une foule de visiteurs.

Un certain nombre de professeurs de Laval sont allés à Montréal assister au congrès de l'*Association canadienne-française pour l'avancement des sciences* (l'ACFAS) ; ils y ont présenté des travaux. M. l'abbé Alexandre Vachon était le président de cette Association ; comme il était en Europe pour représenter l'Université Laval à un congrès de chimistes, M. l'abbé Vachon fut remplacé à la présidence par le R. P. Ceslas Forest, dominicain, lequel, à la suite des élections, est devenu président pour l'année courante. Le prochain congrès sera tenu à Québec en 1934 et on procède déjà à l'organiser.

Une erreur de typographie s'est glissée dans notre chronique d'octobre : on y lit que MM. les docteurs Caron, Desrochers et Lortie seront chargés de l'enseignement de la psychiatrie. Il faut lire: M. le docteur Gustave Desrochers est chargé du cours d'introduction à l'étude des maladies nerveuses ; M. le docteur Sylvio Caron est chargé des cliniques de psychiatrie et M. le Docteur Lucien Larue sera son assistant.

Le Comité de l'*Heure catholique* (de Québec) a invité quelques professeurs de Laval à parler devant le microphone.

L'École de Musique procède au remaniement de ses programmes ; elle pourra bientôt publier une nouvelle édition, que nos écoles affiliées attendent avec impatience.

Collation des diplômes au Collège de Sillery

Nous avons réservé pour la fin la collation des diplômes faite, le 5 novembre, au Collège des jeunes filles à Sillery, sous la présidence de Mgr Adjutor Faucher, P. D., curé de Notre-Dame de Jacques-Cartier de Québec. Sillery nous a accoutumés aux brillantes séances. Celle-ci n'était en rien inférieure aux précédentes. Nous n'avons pas le texte de la brève allocution prononcée par Mgr Faucher. A titre documentaire nous donnons ici un large extrait du rapport qu'on nous avait invité à présenter et qui résume le travail accompli à Sillery pendant les dix premières années d'existence du Collège classique des jeunes filles.

MONSEIGNEUR,
RÉVÉRENDE MÈRE PROVINCIALE,
MESDAMES, MESSIEURS,

Il me semble aujourd'hui que j'entends Houdard de la Motte me redire le seul vers qui reste de lui :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Houdard de la Motte pensait-il, en écrivant ce vers, aux rapports et aux rapporteurs ? Si les œuvres devaient être jugées par leur volume plutôt que par leurs qualités, il faudrait, dans l'histoire littéraire de notre siècle, faire une large place aux rapports. Le XVII^e siècle paraît avoir été très sobre dans ce genre. Le nôtre en est décidément très friand.

Désigné de nouveau cette année pour faire rapport sur les activités du Collège de Sillery — honneur que je dois à ma charge de secrétaire et, encore plus, à la bienveillance des Dames de Sillery — je crois devoir plus que jamais me défier de l'uniformité et de sa redoutable progéniture, l'ennui.

Pour échapper au danger j'avais une ressource inattendue : celle des loisirs, forcés, que m'a procurés une chambre d'hôpital. De tels loisirs facilitent les méditations. J'ai voulu parcourir des yeux de la mémoire les années qui se sont écoulées depuis l'établissement du Collège de Sillery. C'était en l'hiver de l'année académique 1923-1924. Dix années donc ont passé depuis que l'Université Laval s'affiliait le Collège qui nous fait en ce moment un si brillant accueil. Je n'ai rien oublié des difficultés du début. Il y en eut de toute sorte et de toute grandeur et plusieurs paraissaient insurmontables. Je puis dire au moins que l'Université voulut traiter Sillery comme un enfant de prédilection. Le Comité de Sillery, comme on l'appelait alors, se réunissait dans la chambre que j'habitais au Séminaire, et le plus souvent c'est devant un feu de cheminée que les discussions s'enflammaient ou s'apaisaient,

un peu suivant le rythme du foyer lui-même. Lorsque nous eûmes achevé la rédaction presque définitive des règlements et des programmes, nous étions aussi heureux que des parents qui ont achevé la préparation d'un berceau, d'un berceau sur lequel ils fondent les plus tendres espoirs.

C'est dans ce berceau que fut déposé le Collège de Sillery, qui déjà souriait à la vie. L'enfant, on le vit bien tout de suite, avait autant de vigueur que de grâce, et pour le démontrer à vos yeux il suffirait de dresser deux tableaux, deux graphiques, si vous préférez. L'un montrerait le nombre des élèves qui, d'année en année, ont suivi les cours du Collège. L'autre ferait voir le nombre des certificats et des diplômes décernés par l'Université aux vaillantes élèves de Sillery.

L'on verrait que le chiffre des élèves, de 18 qu'il était au début, se doublait les deux années suivantes, se triplait de 1926 à 1930, atteignait la soixantaine en 1930-1931, passait à 77 en 1931-1932, pour arriver en cette année-ci à la hauteur de 116.

L'on verrait encore que 93 certificats de l'Université ont été remis aux élèves de deuxième année et 32 à celles de quatrième. Quant aux bachelières ès arts on en compte maintenant quatorze.

La comparaison de ces tableaux nous conduirait à des conclusions intéressantes. Tout d'abord on voit bien que les préjugés qui flottaient autour du berceau se sont peu à peu dissipés. Tout se passe comme si l'on ne redoutait plus qu'une jeune fille reçoive une culture générale et plus profonde. Des deux conclusions à tirer ce serait la plus consolante. L'autre, en effet, l'est beaucoup moins. Il faut bien se rendre à l'évidence : la persévérance dans les études n'est pas à la mode. Les 93 élèves qui ont obtenu le certificat de deuxième année ne sont plus que 32 en quatrième année, elles ne sont plus que 14 à la fin du cours.

Certes, le triage est nécessaire et il est responsable d'une partie de l'élimination. Mais, avouons-le, il y a autre chose : la ligne plongeante du graphique laisse entendre que trop de jeunes filles — si tant est qu'elles soient seules à prendre les décisions — se contentent d'études tronquées. Qu'il me soit permis d'en exprimer mon regret, et devant les jeunes filles et les enfants qui m'écoutent, et devant ceux et celles qui, moins jeunes, pourraient mettre un frein salutaire au désir qu'ont les jeunes filles d'entrer le plus tôt possible dans la vie mondaine.

Ce tableau, j'en conviens, ne représente que l'extérieur de la vie de collège à Sillery. Il ne serait pas mauvais de pénétrer sous l'écorce et de montrer la circulation de la sève. J'y verrais, pour ma part, un nouveau motif de rendre hommage aux Dames Religieuses de Jésus-Marie. On a vu des âmes d'élite s'engager par vœu à faire toujours ce qui leur paraissait le plus parfait. Je n'ose dire que les Religieuses de Sillery ont fait ce vœu, mais tout se passe comme si elles l'avaient prononcé. Leur esprit d'initiative, tempéré de prudence, leur bonne volonté doublée de sagesse, leur dévouement poussé jusqu'à une sorte d'héroïsme, et, disons-le ouvertement, l'intelligence qu'elles déploient dans l'étude et la solution

des problèmes d'éducation, voilà matière à composer un bel éloge, éloge que je développerais volontiers devant les élèves et leurs parents, mais que je dois résumer beaucoup, parce que ces Dames sont ici, qu'elles écoutent, qu'elles ont une légitime pudeur à défendre.

La direction de Sillery a pris soin de se composer un personnel de bonne compétence en enseignement et en éducation. Dès le début les Religieuses ont retenu les services d'un certain nombre de professeurs de l'Université, soit laïques soit ecclésiastiques, en particulier, de ceux qui enseignent les Lettres à notre École Normale Supérieure. Des citoyens de la ville ont aussi été priés de participer à l'enseignement régulier. Enfin je sais que les Religieuses elles-mêmes ne craignent pas de s'imposer une large part de travail supplémentaire dans le dessein d'assurer pleine valeur à leur enseignement, mais elles me prient de ne pas le dire.

Outre l'enseignement régulier, Sillery procure à ses élèves des conférences de toute sorte, des concerts, des soirées récréatives, des séances dramatiques : tout cela contribue à la bonne formation des jeunes têtes.

.....

Mais nous n'avons pas tout dit. Avant que commence la présente année scolaire, on a procédé à une révision des programmes du cours secondaire des jeunes filles. Les dix années de travail avaient permis à la direction de ce cours de bien voir les améliorations désirables, tant pour la durée du cours que pour l'agencement des matières. Désormais le cours secondaire comprend huit années, plus une année d'introduction. Jusqu'ici on exigeait d'une jeune fille qu'elle eût obtenu le certificat du cours moyen primaire affilié à l'Université pour être admise au cours classique. Cette exigence n'a plus sa raison d'être, avec le prolongement apporté aux années du cours.

Les huit années du cours se partagent en deux parties d'égale durée : les quatre premières contiennent ce que nous appelons l'enseignement moyen général, que les anglophones du Canada et des États-Unis nomment *High School*. Les quatre dernières années correspondent au *College of Arts* des anglophones. Les premières années conduisent à l'immatriculation, les autres, au baccalauréat.

L'Université attache grande importance à cette réforme. Tout en consacrant de son autorité l'enseignement primaire, l'Université comprend que l'on ne peut s'éterniser dans le cours primaire. La clientèle des principaux couvents de ville peut se prévaloir des avantages du cours secondaire, qui a sur l'autre la supériorité de la culture générale obtenue par l'étude des langues anciennes, surtout de la langue latine. Il est grand temps que les catholiques de ce pays comprennent la nécessité d'apprendre le latin, langue mère de la langue française, langue officielle de l'Église, dont ils se proclament les fils. Ce n'est pas le lieu d'expliquer ces raisons ; les revues de l'Université se chargeront de cette tâche, s'il est besoin. Toutefois j'estimais qu'il était nécessaire d'en dire un mot dans le présent rapport.

Signalons, aussi, le rapprochement qui vient de se faire entre l'Université et Sillery pour l'enseignement de la musique. Désormais ce Collège suivra les programmes et subira les examens de musique de Laval. Les autorités de l'Université sont extrêmement heureuses de ce rapprochement. Heureuses et fières aussi : car Sillery possède pour l'enseignement musical des éléments de tout premier choix, dont la collaboration sera des plus utiles à l'œuvre universitaire. Les élèves de Sillery pourront donc, si elles le désirent, préparer, outre le baccalauréat ès arts le baccalauréat en musique.

On se demande parfois ce que deviennent les bachelières de Sillery. Est-ce une question indiscreète ? Il n'entre pas dans mes attributions de les suivre partout, surtout dans les dédales de la vie du monde. Cependant, il m'en arrive des échos. J'en sais qui, comme les autres, ont le temps de jouer au bridge, même au contrat, sans avoir suivi les cours de la Faculté de Droit. J'en connais qui convolent en justes noces, ce que vous approuverez sans doute comme je le fais moi-même. Certaines, en attendant, cherchent à pénétrer les mystères de la philosophie ; qui les en blâmerait ? Enfin, j'en connais au moins une qui ne peut se décider à quitter Sillery. Elle y revient et sous un costume que la mode n'accepterait guère ; elle prie, elle étudie, elle se prépare à rendre aux collégiennes les bonnes leçons qu'elle a reçues de ses maîtres et de ses maîtresses ; avec moi vous lui souhaiterez des compagnes assez généreuses pour l'imiter.

Le Collège de Sillery compte cette année, à part les élèves du cours primaire, 116 collégiennes, dont 27 sont de langue anglaise et 89 de langue française.

Les petites du cours d'introduction sont au nombre de onze et toutes de langue française.

Les quatre premières années du cours classique ont :

la 1ère année : 21 élèves, dont onze de langue anglaise ;

la 2e année : 25 élèves, dont huit anglaises ;

la 3e année : 21 élèves, dont trois anglaises ;

la 4e année : 22 élèves, dont deux anglaises ;

Au Collège proprement dit on trouve :

en 1ère et 2e années : 9 élèves, dont deux anglaises ;

en Rhétorique : 6 élèves, dont une anglaise ;

en Philosophie : 1 élève, de langue française.

Mesdames, Messieurs, ce rapport eût été plus court, si je m'étais contenté de parler de la seule année dernière. J'ose croire, toutefois, que le retour sur les dix années d'existence du Collège ne vous aura pas paru inutile. Que si quelqu'un trouvait que le rapport est trop optimiste ou trop enthousiaste, j'aurais une bonne excuse dans les lignes que Mgr le Recteur consacrait à l'œuvre de Sillery le 27 septembre dernier lors de la séance solennelle d'ouverture des cours universitaires.

Lorsque vous quitterez cette salle vous emporterez l'impression que l'œuvre de Sillery est maintenant assise sur des bases solides et qu'il n'est plus besoin pour nos jeunes filles d'aller à l'étranger pour se donner une culture, et cela, même dans la langue anglaise.

Le diplôme de bachelière ès arts a été remis à Mademoiselle Béatrice Robitaille. Le programme comportait le deuxième acte d'*Athalie*, qui fut interprété avec bonheur.

Feu Madame J.-B. Letellier

L'Université Laval a appris avec regret la mort de Madame J.-B. Letellier. Cette femme de bien sera vivement regrettée de toutes les oeuvres qu'elle se plaisait à secourir. Pour sa part l'Université garde le souvenir ému du don généreux qu'elle reçut de M. et Mme Letellier il y a quelques années. Elle prie la famille en deuil de croire à sa très vive sympathie.

Arthur MAHEUX, ptre.
secrétaire général.
